



**COPIE POUR INFORMATION**

Albi, le 3 août 2007

Michel ALBAREDE  
Vice-Président du Conseil Général  
Conseiller Général d'Albi-Sud

**MONSIEUR ANDRE CROCHERIE  
DIRECTEUR REGIONAL  
DIRECTION REGIONALE  
DE L'EQUIPEMENT  
BOULEVARD ARMAND DUPORTAL  
31074 – TOULOUSE CEDEX 9**

**Objet : Murs anti-bruits doublement rocade d'ALBI**

Monsieur le Directeur,

J'ai été saisi par Monsieur Daniel AUBERGER, Président de l'Association de Défense du Cadre de Vie des Habitants du Quartier de Veyrières.

Cette Association met tout en œuvre pour lutter contre les nuisances engendrées par la proximité de la rocade d'ALBI.

Dans cette optique, l'Association a insisté auprès de vos services sur la nécessité d'aménager des murs anti-bruits sur tout le trajet, bretelles d'accès comprises.

Or le projet prévoit les équipements anti-bruits sur la totalité des chaussées, à l'exception de la bretelle en direction de CASTRES où la plupart des maisons de la rue Maurice Joyant sont situées à moins de 100 mètres de la rocade.

Cette économie de quelques dizaines mètres par rapport à la totalité de l'installation suscite l'incompréhension et le mécontentement des riverains.

J'aimerais connaître votre point de vue et savoir s'il est prévu de remédier à ce problème.

Je vous adresse, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

**MICHEL ALBAREDE**